

5 Urbanisme (Constructions - PAZ - Mobilité douce)

5.1 Constructions

5.1.1 Préavis communal pour homologation par le CE

5.1.1.1 Département de la santé, des affaires sociales et de la culture Service de la culture
Office cantonal d'Archéologie

Description

Homologation et mise à l'enquête de la mise à jour du plan des secteurs archéologiques –
procédure ordinaire.

5.1.3 Autorisations communales avec mise à l'enquête publique

5.1.3.12025-110 / eC 2025-11096 Deletre Grégory

Description

Construction d'une piscine semi-enterrée (non chauffée)
Verdan
Folio n° 43, parcelle n° 8055
Zone faible densité

5.1.4 Autorisations communales avec préavis du SeCC

5.1.4.12025-56 / eC 2025-10323 Bridy Moreno Marie-Claire

Description

Agrandissement d'une villa
Saxé
Folio n° 26, parcelle n° 2546
Zone faible densité

5.1.4.22025-157 / eC 2025-10456 Bruchez Augusta Brigitte

Description

Construction d'une habitation de deux logements et forages
La Fontaine
Folio n° 3, parcelle n° 3433
Zones coteau et hameau

5.1.4.32025-3 / eC 2024-14030 Fontinha Afonso Julio César

Description

Construction d'une habitation individuelle et d'un cabanon de jardin avec pompe à chaleur air-eau

intérieure et installation solaire photovoltaïque, modification des plans parus au eBO le 20.06.2025
Les Vergers
Folio n° 34, parcelle n° 7429
Zone moyenne densité

5.1.4.42025-46 / eC 2025-10167 COROLLE SA Par M. Roland Jacquérior

Description

Construction d'un immeuble de 8 logements et places de parc, modification des plans parus au eBO le 28.03.2025.
Les Pros d'Antogne
Folio n° 10, parcelle n° 2161
Zone moyenne densité

5.1.5 Permis d'habiter

5.1.5.12021-55 et 2023-206 CET SA

Description

Construction d'une habitation individuelle avec pompe à chaleur air-eau extérieure

ET

Modification des plans autorisés le 22.11.2022, réduction de la surface du local technique et de l'économat.
La Birle
Folio n° 20, parcelle n° 6191
Zone faible densité

6 Travaux publics & Environnement

6.1 Travaux publics

6.1.1 Adjudication de 2 fraises à neige

Décision

Le Conseil communal décide d'acquérir deux fraises à neige rapid auprès des Etablissements Chappot SA., à Charrat.